



**Hop On ! L'Europe en train avec Europ'Armor
2021, Année Européenne du Rail**

Concours Interrail

FORMULAIRE DE PARTICIPATION

Le concours Interrail s'inscrit dans le cadre de l'Année Européenne du Rail qui vise à promouvoir les mobilités douces et à faible émission de carbone en Europe. Le train est un moyen de transport permettant de voyager d'un bout à l'autre du continent et le programme Interrail offre des pass permettant d'établir un itinéraire à des coûts plus avantageux, notamment pour des jeunes.

Le Conseil Départemental des Côtes d'Armor souhaite s'inscrire dans cette démarche et donner la possibilité à des jeunes du territoire de partir à la découverte de l'Europe en offrant à travers ce concours un maximum de 12 bourses de mobilité (réparties dans la mesure du possible sur le territoire des Côtes d'Armor) incluant un pass Interrail de 7 jours de voyage sur un mois.

La Voïvodie de Warmie-Mazurie (Pologne), partenaire de coopération du Département des Côtes d'Armor s'associe au projet et accueillera les jeunes voyageurs lors de leur passage dans la région.

Le dossier complété est à renvoyer par mail à l'adresse suivante : europ.armor@cotesdarmor.fr

Service émetteur : Conseil Départemental des Côtes d'Armor
Direction des Politiques Contractuelles, Service Europe et International

Contact : europ.armor@cotesdarmor.fr / 02 96 62 63 98

Pour toute question concernant l'instruction du dossier ainsi que les modalités administratives et financières :

Sébastien BESSEAU, chargé de mission Europe

Annie LE FEVRE, animatrice Europe

Le dossier de candidature devra être composé de :

- La fiche de renseignement
- un RIB
- Une copie d'une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois



Conditions de participation

→ A gagner :

Une bourse de 500 € incluant un pass Interrail de 7 jours de voyage sur un mois.

→ Public concerné :

Tout jeune de 18 à 24 ans résidant en Côtes d'Armor à la date de publication du concours.

Possibilité de candidater individuellement ou par groupe de 2 personnes maximum.

→ Comment candidater ?

La candidature est à soumettre avant le 31 mai en remplissant le dossier prévu comprenant une courte présentation des motivations du participant sous la forme qu'il souhaite (écrit, vidéo, photo)

→ Critères de sélection :

- Itinéraire proposé selon une thématique choisie par le participant (par exemple : Histoire, Nature, Sport...)
- Une étape en Warmie-Mazurie (Pologne), partenaire de coopération du Département devra être inclus obligatoirement
- Un carnet de voyage devra être produit par le participant sous la forme souhaité (écrit, photos, films ou interview etc.)
- Une intervention auprès d'un collègue du Département, au choix du participant, pourra être demandée dans le cadre des animations d'Europ'Armor
- Une communication vers le grand public via les réseaux sociaux sera demandée tout au long du voyage

Les gagnants seront annoncés au mois de juin

Le départ pourra être envisagé dès l'été prochain. Néanmoins au vue de la situation sanitaire, celui-ci pourra se faire en 2021 ou au plus tard en 2022.

Lien vers le site INTERRAIL : <https://www.interrail.eu/fr/interrail-passes/bestseller>

2021, Année européenne du rail : https://europa.eu/year-of-rail/index_fr



INFORMATIONS CONCERNANT LE PARTICIPANT

NOM	
Prénom(s)	
Date	
Lieu de naissance	
Adresse	
Code postal	
Ville	
Adresse e-mail	
Numéro de téléphone	

Présentation des motivations du participant

--



Sous quelle forme souhaitez-vous réaliser la restitution de votre voyage ? (film, photos, écrit)

--

**Collège envisagé pour l'intervention
avec Europ'Armor**

--